

FORMATION DES ÉLUS A LA GESTION DES INCIVILITÉS PAR LA POLICE NATIONALE ET LA GENDARMERIE



Policiers et gendarmes des Alpes-Maritimes sont engagés aux côtés des élus pour leur apporter aide et assistance dans l'exercice de leurs fonctions, en particulier dans la gestion des situations à risque, plus précisément des conflits et incivilités.

Ainsi, **des formations** sont proposées aux élus volontaires.

Côté gendarmerie, ces formations intitulées « gestion des incivilités », développées par le G.I.G.N, sont dispensées aux élus par les négociateurs de crise régionaux.

La formation donne les clés pour désamorcer les conflits, faciliter la communication et rétablir la relation avec un individu. D'une durée de quatre heures, elle comporte un volet théorique et un volet pratique à travers différentes mises en situation. Une méthode d'analyse réflexive y est notamment proposée pour aider les élus à évaluer le danger et l'opportunité de s'engager personnellement en cas de sollicitation. 283 élus ont manifesté leur intérêt pour cette formation.

Côté police, cette formation intitulée « protection des élus », d'une durée de trois heures, a été élaborée avec le concours des équipes de négociateurs du RAID, de la direction centrale de la sécurité publique et de l'école nationale supérieure de la police.

Organisée par les services de la direction départementale de la sécurité publique des Alpes-Maritimes, elle comporte là encore un volet théorique et un volet pratique axé sur des mises en situation. Ces temps d'échange sont également l'occasion d'évoquer l'organisation mise en place localement pour accompagner les élus en cas d'agression et de présenter, le cas échéant, les moyens mis en œuvre pour assurer la sécurité des personnes et des biens.

Plusieurs formations ont déjà été organisées à Grasse, Beausoleil et sont proposées à tous les élus des communes dont la sécurité est assurée par la police nationale.